DECISION

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU

Vu le Dahir n° 1.58.008 du 4 Chaabane 1377 (24 février 1958) portant statut général de la Fonction Publique et les textes qui l'ont modifié ou complété ; Vu la demande formulée par l'intéressé(e) en date du 19-10-2020.

DECIDE

ARTICLE UNIQUE: Un Congé de maternité de 0 mois 15 jours ouvrables, représentant ses droits à congé au titre **de l'année 2020** est accordé à **yassin yassin** sous-chef Grade B, à la direction au Ministère de l'Equipement, du Transport, de la logistique et de l'Eau, à partir du **03-11-2020**